

Question orale pour le Conseil communal du 30 mai 2022

### **Réouverture du bureau de poste d'Angleur :**

Monsieur le Bourgmestre,

Les inondations de Juillet dernier ont fait de nombreux dégâts dans le quartier d'Angleur. Parmi les bâtiments touchés, on retrouvait le bureau de poste rue Jules Verne. Alors que le quartier reprend progressivement vie et qu'une partie croissante des commerces et bâtiments publics sont à nouveau ouverts, ce n'est pas le cas du bureau de poste.

Depuis la privatisation de la poste, de nombreux bureaux ont déjà été sacrifiés sur l'autel du profit. Nous ne voudrions pas que les dramatiques incidents de juillet dernier constituent un prétexte pour fermer un nouveau bureau et dégrader davantage encore le service à la population.

D'autant plus qu'avec le départ récent de la dernière banque du quartier (Belfius), le bureau de poste offre également le dernier guichet de banque et le dernier distributeur de billets du quartier.

Nous devons refuser cette véritable double peine pour les sinistrés.

La Ville, par la voix du Collège, pourrait-elle adresser un courrier officiel à BPost afin de s'enquérir de la situation de ce bureau et demander sa réouverture la plus rapide possible ?

En vous remerciant,

Pierre Eyben pour le groupe Vert Ardent